

www.apba.info



Association des Plaisanciers
du Bassin d'Arcachon

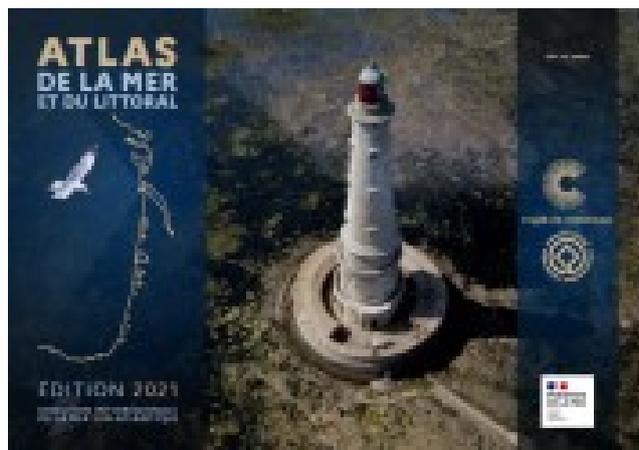
LETTRE MENSUELLE APBA

JANVIER 2022

Atlas de la Mer et du Littoral Sud-Atlantique édition 2021

publié le 6 décembre 2021

<http://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/atlas-de-la-mer-et-du-littoral-sud-atlantique-a994.html>



L'édition 2021 de l'Atlas de la Mer et du Littoral de la façade Sud-Atlantique célèbre l'inscription du phare de Cordouan au Patrimoine Mondial de l'Humanité ! Ce nouvel opus s'affiche aux couleurs du phare de Cordouan, désormais inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : la sentinelle du plus vaste estuaire d'Europe est reconnue patrimoine universel et entre dans l'histoire de l'Humanité ! Constitué de 5 chapitres et 42 fiches synthétiques mises en perspectives par autant

de cartographies détaillées, ce nouvel atlas traite des grands thèmes maritimes et littoraux de la façade Sud-Atlantique afin de mieux les faire partager.

Environnement marin, économie et croissance bleue, planification, recherche-innovation, risques littoraux et patrimoine maritime constituent les grandes thématiques de ce nouveau millésime qui reprend et enrichit nombre de cartographies produites pour la version 2020. L'Atlas intègre également de nouvelles fiches thématiques, et propose de nouveaux focus à l'échelle territoriale. Réalisée par les équipes de la Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique, cette sixième édition permet ainsi de visualiser les enjeux, les tendances et les évolutions temporelles et spatiales en matière de transition écologique de la mer et du littoral en Nouvelle-Aquitaine.

Pour télécharger l'atlas dans son intégralité, cliquer sur le lien ou l'image suivante :

[Télécharger l'atlas en intégralité](#)

L'Union Nationale des Associations de Navigateurs :

Voici la liste des articles ajoutés ou mis à jour récemment sur le site :

> [SNOSAN : Bilan de la saison estivale 2021](#)

[Nautisme de demain](#)

> [Marquage des captures effectuées dans le cadre de la pêche maritime de loisir](#)

Bonne lecture,

L'équipe de l'UNAN

J.J. Savin traverse l'Atlantique à la rame... (1er épisode)

Journal de bord d'un marin intrépide en solo sur un canot dans l'Océan...12/01/22

Jean-Jacques Savin, le téméraire Arésien qui a déjà traversé l'Atlantique en tonneau, est en ce moment à bord de son canot de 6 mètres « L'audacieux ». InfoBassin le suit dans son périple et vous rapporte des extraits de son journal de bord...



Jour du départ à Faro (Portugal)

Journal de bord n°1 : départ et journée 2

Me voici enfin en mer...

Départ hier dans des conditions très difficiles, due à la météo (j'étais au courant) : vent et vagues de travers, j'ai pu nous dégager de la côte et éviter de partir trop à l'ouest.

L' Audacieux amarré à l'ombre du quai, les batteries étaient en dessous de leur

puissance.

Donc canot fantôme....au réveil surprise : je me serai cru au « châtelet », devant les RER, les cargos, les porte conteneurs, et les tanker venant de Gibraltar se dirigeant vers l'Ouest, se suivaient.

J'ai eu un petit problème avec ma dérive avant ..l'estrope de remontée s'est arrachée. J'ai pu bidouiller un autre système. Il faut noter que le principe du winch pour monter ou descendre cette dérive de 5 kgs et très mal conçu : 2 taquets coinçeurs suffisaient. Certains sont instruits et très technique, d'autres moins instruits mais plus pratique...

Le temps s'est amélioré, et dans l'après midi ce fut le beau temps comme annoncé.

Hier 8h de rame, aujourd'hui 8h30, les mains et fessiers doivent s'habituer...

Pour la nourriture, là il va falloir que je m'organise car pour l'instant j'ai peu d'appétit.

Bientôt 100 kms d effectué

Je vous quitte pour car je tombe de sommeil, à très bientôt !

Journal de bord n°2 : journées 3-4-5

Si le 3 janvier ce fut le paradis, avec un océan qui ressemblait à un miroir, j'ai eu en cadeau ce visiteur très curieux... après visionnage, ce n'est pas un orque mais une baleine !

Le 4 ce fut très difficile avec un vent très violent me faisant dériver vers le Maroc ,ce qui m'a obligé d'établir 2 ancres flottantes, c'est une sorte de parachute, pour freiner ma dérive.

A par quelques sorties pour filmer, je suis resté enfermer dans mon terrier qui par moment ressemblait à une machine à laver...

Ce matin tout proche d'un cargo me saluait d'un coup de sirène.

Effectivement l'Audacieux n'est plus sur la trajectoire idéale... Ce qui m'oblige à ramer durant 8 h de travers avec un vent de Nord-ouest dans une mer agitée : bilant 20 kms.

Demain même cap c'est à dire 270/240 degrés

Le moral est au beau fixe car dans quelques jours SI les prévisions sont exactes j'aurais des vents favorables pour mon tracer entre Madère et les Canaries.

Pour mes proches éviter de m'envoyer des sms ou mail je n'ai pas le temps d'y répondre, c'est très gentil mais je ne suis plus dans le tonneau à me laisser transporter...

Les quelques livres, ainsi que ma mandoline vont rester à leur place, car le nouveau programme c'est les 3 R : Ramer, Ravitailler, Ronfler !



Journal de bord n°3 : 6ème jour

Ça cogne fort ce matin : à 9h je me suis installé pour ramer.

La mer est très forte, des creux de 9mètres, avec des ondes de 12 secondes, ressenti qui s'apparente à des montagnes russes.

Le vent est de Nord-Ouest, donc en travers de la vague. A plusieurs reprises le cockpit est noyé et moi trempé.. Heureusement l'eau est à 18° et puis je suis sur le ring, je dois gagner.

Sur bâbord (ma gauche) un cargo est à environ 2kms et fait la même route que moi... J'ai ma balise de

détresse dans la poche, sa présence me rassure surtout qu'il va à petite vitesse et reste visible assez longtemps.

Après 1h30 je jette l'éponge et redescend du ring, je m'allonge et m'endors... Après la récupération je cherche doucement à m'alimenter car la faim a comme le beau temps disparu.

Je me suis accordé cette journée de récupération. Demain sera un autre jour, je vais y arriver. Il y a eu pire... Aujourd'hui j'ai une pensée pour les enfants de l'association ELA qui me suivent et je leur envoie mes salutations depuis le large...

Journal de bord n°4 : 8ème jour

Une semaine que je suis parti, 263 km déjà, c'est un bon début ! J'ai pris mes marques et je suis maintenant sur la bonne trajectoire. Ça bouge toujours autant, des creux de 15 mètres sont annoncés, mais j'ai confiance. L'Audacieux se couche et glisse, pendant ce temps, je fais le dos rond... J'ai modifié le réchaud de la cambuse pour sortir et entrer plus facilement. Les batteries rechargent doucement. La charge est de 20 %, mais je ne pense pas pouvoir arriver à 100/100.

J'espère utiliser le déssalinisateur dans quelques jours. Ce qui va me permettre de filtrer le sel de l'eau de mer et de restituer de l'eau douce....

Journal de bord n°5 : 9ème jour

Résumé du 9ème jour ; j'ai parcouru 63kms et ramé durant 8 heures avec un vent de $\frac{3}{4}$ arrière. Je suis parti sur une base de 15 semaines d'effort y compris pour la nourriture. La semaine commence bien : comme je suis à l'ouest, le jour se lève plus tard. Je commence à connaître le canot, j'arrive à l'équilibrer avec la dérive avant et le gouvernail. La météo devient très favorable, fini les durs moments du départ et le Maroc qui se rapprochait. Merci Neptune !

La route choisie passera entre Madère et Las Palmas. Le ciel a été chargé de cumulus toute la journée. Orion est apparue quelques minutes et j'ai hâte de retrouver la Croix du Sud...

A suivre... Vous pouvez retrouver les aventures de Jean Jacques sur [sa page FB ici](#)

Dicton breton

**Si une mouette te chie sur la tête...
remercie le ciel que les vaches
n'aient pas d'ailes..!**



Pourle60

En Gironde, avec les cerfs volants de Beyond the sea

Une autre entreprise, girondine cette fois, est aussi persuadée que le vent sera l'énergie du futur. À la tête de [Beyond the sea](#), le navigateur internationalement reconnu Yves Parlier commercialise et innove avec son système de traction des navire par cerfs-volants !



Beyond the sea : un projet qui mise sur la traction par kite, issue tout droit de la technologie du Kitesurf • © Beyond The sea

En 2001, il avait suscité l'admiration en réparant seul son mât, en pleine mer, pour boucler le Vendée Globe. Aujourd'hui, le skipper aguerri met son savoir-faire de bricoleur de génie en faveur de la protection de l'océan. Ce "Géo Trouvetout" commercialise depuis 2014 des ailes de kites sous le nom de liberty kites. « Tout d'abord, nous avons lancé nos recherches, en s'intéressant aux bateaux entre 4 et 12 mètres. Actuellement nous travaillons sur des systèmes plus compliqués, plus sophistiqués et performants, équipés de pilotages automatiques, pour des navires plus conséquents. Nous avons 2 bateaux laboratoires à Arcachon et à Brest et nous travaillons sur des voiles sans cesse plus grandes ».

Cet été, il devrait tester une aile de 40 m² sur un monocoque sans gréement, histoire de démontrer les nombreux avantages de ces équipements :

Le kite prend en effet très peu de place sur le bateau, il fait du vol dynamique, vole 5 fois plus vite que le vent et tire 20 fois plus qu'une voile normale

En 2015, au Québec, il réussit à faire voler une aile de 50m² sur un crevettier. Mission réussie, le bateau consommait 30% de gasoil en moins !



le fondateur du projet, Yves PARLIER • © Beyond The sea

Ils ont également embarqué une aile de 30m² sur l'[Energy Observer](#), ce bateau entièrement dédié aux énergies propres et propulsé par un mix d'hydrogène et d'énergie solaire. L'idée était de créer une hybridation de la propulsion pour une économie de 20 % de carburant.

Mais son plus grand tour de force est d'avoir signé un partenariat avec la compagnie [CMA CGM](#). D'ici 2 ans, il espère mettre au point pour leurs navires, des ailes de 200 m². La compagnie, 3^{ème} transporteur mondial, qui affrète plus de 500 bateaux, vient de créer un département innovation pour décarboner sa flotte. L'objectif est de consommer 4 fois moins de fioul lourd.

La première fois, en 2007, ils m'avaient rigolé au nez : comment voulez-vous qu'un porte-conteneurs de 300 m puisse fonctionner avec un cerf-volant alors que l'on a du mal à remorquer ces mastodontes avec un câble en acier !

Mais depuis une dizaine d'année, l'armateur marseillais étudie sérieusement ses projets. Les mentalités évoluent... "Les prix des carburants vont connaître une inflation considérable, ce qui va alourdir la dépense première de tous les armateurs. Plus que jamais, ils vont être à la recherche d'économies ... Un grand pas pour la planète et pour nous. Il faut aussi alerter l'opinion publique pour que ce mouvement de recherche s'accélère et trouver des solutions avec cette énergie formidable : le vent, gratuit et inépuisable. »

Bassin d'Arcachon : l'effarouchement des milans noirs et des goélands a bien eu lieu sur Arguin cette année



Les sternes caugeks pondent sur le banc d'Arguin mais subissent les prédatons. © Crédit photo : J.-J. Oubert/Sepanso

Par David Patsouris - d.patsouris@sudouest.fr

Publié le 03/01/2022 à 17h25

Pour la première fois, un effarouchement des goélands et des milans noirs a été pratiqué au printemps 2021. Ces oiseaux mangent en effet les oeufs et les poussins des sternes caugeks. Mais il faudra attendre le printemps 2022 pour tirer un bilan

La réserve naturelle nationale a été fondée en 1974 pour organiser la vie et la protection d'une colonie de sternes caugeks qui venaient nidifier sur ce site. Reste que les textes et les réglementations n'empêchent pas une catastrophe désormais annuelle : les œufs de ces si jolis oiseaux sont massacrés.

En effet, des milans noirs et quelques dizaines de couples de goélands passent leur temps à bouffer les œufs des sternes et à dévorer les poussins, quand il y en a qui naissent. Ils n'ont aucune pitié : ils ont faim. « En 2019, et pour la première fois depuis 1974, la colonie de sternes du banc d'Arguin a déserté la réserve avant d'avoir pu mener à bien son processus de reproduction », expliquait en 2019 la Sepanso, en charge pour l'État de la gestion de la réserve.

SUR LE MÊME SUJET

Bassin d'Arcachon : sur le banc d'Arguin, les goélands et les milans noirs vont avoir peur, très peur

La Sepanso, gestionnaire de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, a obtenu une dérogation pour effaroucher les goélands et les milans noirs. Ces oiseaux passent en effet leur temps à gober et les œufs et dévorer les poussins des sternes caugeks pour lesquels la réserve a été créée

SUR LE MÊME SUJET

Bassin d'Arcachon : les sternes caugeks sont martyrisées par les milans noirs et les goélands

L'État avait entrepris, avant le confinement, de consulter le public sur des mesures contre les goélands et les milans qui perturbent la vie des sternes à Arguin. Au point de nuire ces dernières années à leur processus de reproduction

Un arrêté préfectoral de décembre 2020 autorise désormais l'effarouchement des milans et des goélands. Et cette action a bien été pratiquée au printemps 2021. Seulement voilà, il faudra attendre le comité consultatif de gestion de la réserve au printemps 2022 pour tirer un bilan de cet effarouchement. Et donc savoir si les pontes ont donné lieu à des naissances de petites sternes qui deviendront grandes.

Bassin d'Arcachon : « notre objectif est de protéger la biodiversité du banc d'Arguin »



La Sepanso, l'association en charge pour l'État de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, doit proposer un plan de gestion du site. © Crédit photo : Franck Perregon

Par David Patsouris - d.patsouris@sudouest.fr

Publié le 03/01/2022 à 10h30

Mis à jour le 03/01/2022 à 16h52

La Sepanso, chargé par l'État de gérer la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, doit proposer un plan de gestion du site, le premier étant caduc depuis 2006. Xavier Chevillot, son directeur, en détaille les enjeux et explique en quoi la rédaction de ce texte est compliquée

Xavier Chevillot, 34 ans, est, depuis janvier 2020, directeur de la Sepanso-Aquitaine, une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement à but non lucratif créée en 1969 et reconnue d'utilité publique depuis 1982. Elle a, pour le compte de l'État, en charge la gestion de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin.



Xavier Chevillot, directeur de la Sepanso Aquitaine.

David Patsouris

Le plan de gestion de la réserve d'Arguin est caduc depuis 2006. Pourquoi avoir tant attendu avant de rédiger un nouveau plan ?

Le dernier plan de gestion date de 2006. Les négociations pour le nouveau décret ont ensuite débuté. Écrire un nouveau plan n'était alors pas très

pertinent. Les discussions ont été très longues. Nous pensions qu'il serait publié avant 2017. Et puis le décret, dès sa publication, a fait l'objet de contestations. Il fallait donc attendre la décision du Conseil d'État. Quand ce dernier a validé le décret, en juin 2020, le travail était déjà bien lancé.

Pourquoi vous êtes vous fait aider pour rédiger ce plan de gestion ?

Il y a à Arguin des conflits d'usage, des conflits d'intérêts qui ne sont pas communs. Le plan doit faire un diagnostic et un bilan puis décliner une stratégie tournée vers la conservation des espèces. Nous avons donc demandé l'aide d'un laboratoire de recherche en environnement, l'INRAe, qui a déjà travaillé sur le bassin d'Arcachon. Nous avons besoin d'une vision neutre.



SUR LE MÊME SUJET

Bassin d'Arcachon : Comment répartir les zonages sur le banc d'Arguin, qui bouge en permanence ?

En octobre, les responsables de l'ostréiculture arcachonnaise et les agents de l'Etat seront sur le banc

d'Arguin pour le cartographier pour ensuite déterminer les zones dédiées à l'ostréiculture pour 2022

SUR LE MÊME SUJET



Bassin d'Arcachon : sur le banc d'Arguin, le nombre d'infractions a été multiplié par dix en 10 ans

Dans son rapport d'activité publié à la fin mai, la Sepanso communique un tableau de l'évolution des infractions sur la Réserve naturelle nationale du banc d'Arguin. Leur nombre a été multiplié par dix entre

2010 et 2020. La hausse est surtout énorme après la publication du décret du 10 mai 2017, signé par Ségolène Royal, portant l'extension de la réserve

En quoi a consisté leur participation ?

Ils avaient pour mission de faire un diagnostic socio-économique sur Arguin. Ils ont rencontré l'ensemble des usagers du banc sur leur vision de la réserve, leurs griefs, leurs satisfactions. Le but était d'avoir une synthèse objective du paysage des acteurs socio-économiques sur le site. Ce travail a débuté en mai ou juin 2020 et nous avons eu une synthèse en février 2021.

La réserve est acceptée

Franck Perrogon

« Notre rôle, en tant que gestionnaire de la réserve, n'est pas de trouver un consensus. Notre responsabilité est de proposer à l'État un plan stratégique de gestion qui permet de conserver la biodiversité et les enjeux patrimoniaux »

Qu'est-ce qui ressort de cette synthèse ?

Une objectivation scientifique de tensions déjà connues. Quatre scénarios ont été élaborés : une réserve totalement fermée ; une réserve avec une forte protection de l'environnement et une conciliation des usages ; une réserve où tout continue comme avant ; la suppression de la réserve. Malgré les points de vue des uns et des autres, c'est la deuxième solution qui emporte le plus l'adhésion. Et c'est ce qui rend les choses compliquées. Une forte volonté de protection existe. La réserve est admise. Les gens ont conscience d'avoir à Arguin un patrimoine à protéger. La protection de l'environnement entre dans les têtes. Mais cette prise de conscience ne suit pas le rythme de la nécessaire et urgente prise en compte de cette protection dans les faits.

Quelles sont les grandes lignes de ce plan de gestion ?

Notre rôle de gestionnaire n'est pas de trouver un consensus. Notre responsabilité est de proposer à l'État un plan stratégique de gestion qui permet de conserver la biodiversité et les enjeux patrimoniaux. Ensuite, c'est à la préfète de valider ou non cette proposition.



Quels enjeux ?

Une colonie de sternes sur le banc d'Arguin.

Jean Verges (Sepanso/RNN)

« Les gens doivent s'approprier Arguin non comme une plage mais en tant que réserve où ils ont la chance de pouvoir aller »

Quels sont les grands enjeux du plan ?

Le premier est la protection des habitats et des espèces. Ici,

l'outil essentiel demeure les zones de protection intégrales (ZPI), où les êtres humains n'ont pas le droit d'aller, mais il y en a d'autres. Elles permettent de maintenir une capacité d'accueil des oiseaux du banc et de les protéger.

Et les humains ?

C'est tout le travail de l'INRAe : prendre en compte le partage de ce territoire. Nous aurions pu traiter ces usages comme des menaces et tout faire pour les éliminer. Nous en avons au contraire fait un des enjeux. Le décret en autorise certains. Le but est de mettre en adéquation ces usages avec la conservation des espèces. Il faut un observatoire de la fréquentation d'Arguin, avec des chiffres incontestables, réguliers et publics. Nous organisons déjà un comptage. Mais il faut un outil plus fiable, objectif et partagé entre tous, pour ensuite trouver les moyens de réduire ou de limiter cette fréquentation.

Y a-t-il d'autres enjeux ?

Oui, l'ancrage territorial de la réserve. Le public doit comprendre qu'Arguin est une réserve naturelle nationale, qu'il y a une réglementation et un enjeu de biodiversité essentiel. Les gens doivent s'approprier Arguin non comme une plage mais en tant que réserve où ils ont la chance de pouvoir aller. C'est de la pédagogie et de la communication. Enfin, il y a tout le fonctionnement de la réserve, les aspects administratifs, économiques avec des effectifs en adéquation avec les objectifs. C'est-à-dire que la réserve puisse fonctionner matériellement et humainement et soit efficace.

Validation avant l'été ?



Le décret de 2017 portant extension de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin visait entre autres choses à régulariser les zones ostréicoles sur le site.

franck perregon

« Que les gens s'expriment, même si les intérêts sont contradictoires, ne pose pas de problème. In fine, la décision reviendra à l'État »

Pourquoi ce plan a-t-il déjà essuyé deux avis négatifs dans les instances consultatives ?

Il a été soumis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine. Lui a jugé que l'État devait donner plus de moyens au gestionnaire, notamment humains, pour s'assurer que la réglementation de la réserve est appliquée. Il a aussi estimé que l'État devait assumer ses devoirs régaliens en matière de police maritime. Enfin, le conseil demande un plus grand développement des ZPI.

Et l'avis négatif du Parc naturel marin ?

L'État a demandé cet avis au PNM, sans y être obligé. La première note technique du PNM donnait un avis favorable. Mais le jour du conseil de gestion, en début de séance, l'avis est passé de favorable à réservé. Et à l'issue des débats, il y a eu un vote contre cet avis réservé, une sorte de fronde.

SUR LE MÊME SUJET



Bassin d'Arcachon : le Parc marin émet un avis défavorable sur le plan de gestion d'Arguin

Les membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon ont examiné le plan de gestion de la réserve nationale du banc d'Arguin et demandé, avant de l'approuver, à ce que la concertation se poursuive

SUR LE MÊME SUJET



Bassin d'Arcachon : le futur plan de gestion de la réserve du banc d'Arguin recueille un autre avis défavorable

Comme le Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine a émis le mois dernier un avis négatif au futur plan de gestion de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin

Est-ce grave ?

Je n'ai pas à émettre de jugement. Cela n'entrave rien. L'État en a pris acte. Nous représenterons le plan au PNM cet hiver en espérant une meilleure compréhension. Le sous-préfet a expliqué que les gens avaient jusqu'à la fin juin pour envoyer leurs propositions. Encore une fois, l'objectif est de proposer un plan qui conserve le patrimoine naturel.

Y aura-t-il d'autres avis ?

Oui, celui du comité consultatif de gestion de la réserve cet hiver. Puis, à la fin de l'hiver ou au printemps, celui, formel, du Conseil national de la protection de la nature pour le ministère de tutelle. Que les gens s'expriment, même si les intérêts sont contradictoires, ne pose pas de problème. In fine, la décision reviendra à l'État.



Le banc d'Arguin, vu d'avion le 13 octobre 2021.

Laurent Theillet/SUD OUEST

Historique des tempêtes

Liste des principales tempêtes ayant affecté le littoral aquitain depuis 1924. Cette base de données Tempêtes est en cours de complétion pour la période récente (2008 - actuel). Pour explorer la base de données Tempêtes de manière ludique ou faire une recherche spécifique, vous pouvez utiliser [l'interface dédiée](#).

2021 Tempête [Coup de mer du 05-08/12/2021](#) du dimanche 5 décembre 2021 au jeudi 9 décembre 2021

- Tempête [Tempête Justine et fortes houles du 1^{er} février](#) du samedi 30 janvier 2021 au lundi 1er février 2021

2020

- Tempête [Bella](#) du dimanche 27 décembre 2020 au mardi 29 décembre 2020
- Tempête [Coup de Mer du 12 décembre](#) du samedi 12 décembre 2020 au lundi 14 décembre 2020
- Tempête [Alex](#) du vendredi 2 octobre 2020 au dimanche 4 octobre 2020
- Tempête [Ciara](#) du dimanche 9 février 2020 au lundi 10 février 2020

2019

- Tempête [Fabien](#) du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 22 décembre 2019
- Tempête [Atiyah](#) du jeudi 12 décembre 2019 au samedi 14 décembre 2019
- Tempête [Sébastien](#) du mardi 26 novembre 2019 au mercredi 27 novembre 2019
- Tempête [Amélie](#) du samedi 2 novembre 2019 au dimanche 3 novembre 2019

2018

- Tempête [Eleanor](#) du mardi 2 janvier 2018 au jeudi 4 janvier 2018

2017

- Tempête [Carmen](#) du dimanche 31 décembre 2017 au lundi 2 janvier 2017
- Tempête [Wilfried](#) du mardi 28 février 2017 au mercredi 1er mars 2017
- Tempête [Kurt/Leiv/Marcel](#) du jeudi 2 février 2017 au lundi 6 février 2017

2016

- Tempête [Suzanna](#) du lundi 8 février 2016 au mardi 9 février 2016
- Tempête [Caroline](#) du samedi 9 janvier 2016 au mardi 12 janvier 2016

2015

- Tempête [Mischka](#) du mercredi 21 janvier 2015 au samedi 31 janvier 2015

2014

- Tempête [Christine](#) du samedi 1er mars 2014 au mercredi 5 mars 2014
- Tempête [Petra](#) du mardi 4 février 2014 au mercredi 5 février 2014
- Tempête [Hercules](#) du samedi 4 janvier 2014 au mardi 7 janvier 2014

2011

- Tempête [Joachim](#) du jeudi 15 décembre 2011 au samedi 17 décembre 2011

2010

- Tempête [Xynthia](#) du samedi 27 février 2010 au dimanche 28 février 2010

2009

- Tempête [Quinten](#) du lundi 9 février 2009 au mardi 10 février 2009
- Tempête [Klaus](#) du samedi 24 janvier 2009 au samedi 24 janvier 2009

2008

- Tempête [20080310](#) du lundi 10 mars 2008 au mercredi 12 mars 2008

2006

- Tempête [20061209](#) du vendredi 8 décembre 2006 au vendredi 8 décembre 2006
- Tempête [20061003](#) du mardi 3 octobre 2006 au mardi 3 octobre 2006

2004

- Tempête [20040909](#) du jeudi 9 septembre 2004 au jeudi 9 septembre 2004
- Tempête [20040419](#) du lundi 19 avril 2004 au mardi 20 avril 2004

2003

- Tempête [20030413](#) du dimanche 13 avril 2003 au lundi 14 avril 2003

2002

- Tempête [20021117](#) du dimanche 17 novembre 2002 au dimanche 17 novembre 2002

2000

- Tempête [20001107](#) du dimanche 5 novembre 2000 au lundi 6 novembre 2000

1999

- Tempête [19991225](#) du samedi 25 décembre 1999 au mercredi 29 décembre 1999

1998

- Tempête [19980416](#) du jeudi 16 avril 1998 au jeudi 16 avril 1998
- Tempête [19980102](#) du vendredi 2 janvier 1998 au vendredi 2 janvier 1998

1996

- Tempête [19960207](#) du mercredi 7 février 1996 au jeudi 8 février 1996

1995

- Tempête [19951222](#) du vendredi 22 décembre 1995 au dimanche 24 décembre 1995

1994

- Tempête [19940201](#) du mardi 1er février 1994 au mardi 1er février 1994

1993

- Tempête [19931225](#) du samedi 25 décembre 1993 au samedi 25 décembre 1993
- Tempête [19930911](#) du samedi 11 septembre 1993 au samedi 11 septembre 1993

1992

- Tempête [19920808](#) du samedi 8 août 1992 au dimanche 9 août 1992

1990

- Tempête [19901211](#) du mardi 11 décembre 1990 au mardi 11 décembre 1990
- Tempête [19900212](#) du lundi 12 février 1990 au lundi 12 février 1990
- Tempête [19900130](#) du mardi 30 janvier 1990 au mardi 30 janvier 1990

1989

- Tempête [19891216](#) du samedi 16 décembre 1989 au dimanche 17 décembre 1989
- Tempête [19890225](#) du samedi 25 février 1989 au lundi 27 février 1989

1987

- Tempête [19871008](#) du jeudi 15 octobre 1987 au vendredi 16 octobre 1987

1986

- Tempête [19860325](#) du mardi 25 mars 1986 au mardi 25 mars 1986

1984

- Tempête [19841004](#) du jeudi 4 octobre 1984 au dimanche 7 octobre 1984

1982

- Tempête [19821106](#) du samedi 6 novembre 1982 au mercredi 10 novembre 1982

1978

- Tempête [19780110](#) du mardi 10 janvier 1978 au samedi 14 janvier 1978

1965

- Tempête [19650118](#) du lundi 18 janvier 1965 au lundi 25 janvier 1965

1962

- Tempête [19620404](#) du mercredi 4 avril 1962 au jeudi 5 avril 1962

1961

- Tempête [19611111](#) du samedi 11 novembre 1961 au samedi 11 novembre 1961
- Tempête [19611000](#) du dimanche 1er octobre 1961 au mardi 31 octobre 1961

1959

- Tempête [19591201](#) du mardi 1er décembre 1959 au mercredi 2 décembre 1959

1957

- Tempête [19570213](#) du mercredi 13 février 1957 au samedi 16 février 1957

1951

- Tempête [19511228](#) du vendredi 28 décembre 1951 au samedi 29 décembre 1951

1948

- Tempête [19480101](#) du jeudi 1er janvier 1948 au jeudi 1er janvier 1948

1946

- Tempête [19461203](#) du mardi 3 décembre 1946 au mercredi 4 décembre 1946

1942

- Tempête [19421119](#) du jeudi 19 novembre 1942 au jeudi 19 novembre 1942

1933

- Tempête [19330616](#) du vendredi 16 juin 1933 au vendredi 16 juin 1933

1924

- Tempête [19240101](#) du mardi 1er janvier 1924 au mardi 1er janvier 1924

1900

- Tempête [test test](#) du samedi 8 septembre 1900 au dimanche 9 septembre 1900

1899

- Tempête [DEMO](#) du dimanche 31 décembre 1899 au mardi 2 janvier 1900